

Projet Adaptation Climatique et Valorisation Économique des Filières Agricoles en Haiti / AVETI



FICHE DE CAPITALISATION

Intégration des jeunes

Stratégie pour l'intégration des jeunes dans le secteur agricole, les entreprises associatives et une meilleure adaptation aux changements climatiques

alliance  agricole
INTERNATIONALE



 **Desjardins**
Développement international



En partenariat avec

Canada 

Comme dans d'autres régions du pays, on constate une migration des jeunes ou leur désintérêt aux activités agricoles au niveau des communautés rurales de la Grand'Anse. Or, dit-on généralement que les jeunes sont l'avenir de la société. Pour cela ces dernier-ère-s doivent être pris-e-s en considération dans toutes les actions de développement visant leurs milieux. Dans le cadre du projet AVETI, un accent particulier a été mis sur ce groupe spécifique en vue de son inclusion au secteur agricole et de sa sensibilisation à l'adaptation aux changements climatiques (CC).

Localisation

Dans ses stratégies de mise en œuvre, le projet a ciblé des jeunes, notamment ceux-celles du milieu rural de ses six communes d'intervention dans le département de la Grand'Anse (Moron, Chambellan, Dame-Marie, Anse d'Hainault, Abricots et Beaumont) et de la ville de Jérémie dans une moindre mesure en vue de faciliter leur implication dans les activités phares du projet.

Contexte avant l'intervention du projet

Un diagnostic réalisé en 2023 par le projet a permis de mettre en relief de nombreux détails sur la situation dans laquelle les jeunes évoluent et d'identifier les problèmes ou défis auxquels ils/elles sont confronté-e-s et qui méritent d'être adressés.

Les problèmes et défis relevés sont entre autres :

- Restriction à l'intégration des jeunes dans les coopératives agricoles (Article 19, Stipulant que: «Pour être membre d'une coopérative, il faut être détenteur d'une parcelle de Cacao»). D'où, les jeunes sans terre ne peuvent pas intégrer ces structures;
- Marginalisation ou manque de responsabilisation des jeunes dans les coopératives;
- Faible reconnaissance des jeunes en tant que moteur pour le développement économique et social;
- Connaissance et capacité des jeunes à développer pour contribuer au renouvellement du leadership organisationnel des coopératives;
- Manque de ressources productives (terre, formation et financement), leur permettant d'accéder à des emplois durables;
- Méconnaissance des opportunités de financement pour les jeunes au niveau départemental, manque de cohérence des mécanismes ou des critères de financement, difficulté d'accès ou mauvais ciblage;
- Manque d'opportunité pour mettre leurs connaissances au profit des coopératives (technologie, innovation) et pour s'impliquer dans des postes décisionnels;
- Manque d'opportunité pour améliorer leur capacité à travers des formations continues et le partage d'expériences.

Bien que les membres adhérent-e-s des coopératives partenaires considèrent que les jeunes peuvent apporter de l'innovation et de la technologie, ils jugent qu'ils-elles doivent améliorer leurs compétences afin d'assumer des postes de responsabilité. En ce sens, le projet AVETI a conçu et implémenté une stratégie de participation des jeunes au sein des entreprises associatives partenaires et du secteur agricole.

Description de l'approche

La méthodologie de travail adoptée au niveau du projet :

- Réalisation d'un portrait jeunesse au niveau des jeunes du projet AVETI
- Mise au point d'une stratégie jeunesse ;
- Développement de mandats spécifiques pour adresser les problèmes constatés.

Pour tenter d'agir sur les contraintes identifiées une stratégie et des actions spécifiques ont été adoptées :

- **Réhabilitation du statut des jeunes** : Les jeunes ont été sensibilisé-e-s sur le rôle particulièrement important qu'ils-elles doivent jouer dans les exploitations familiales et les entreprises associatives dont les coopératives. Leurs capacités à innover et à introduire de nouvelles technologies facilitant le développement de bonnes pratiques agricoles, environnementales pour s'adapter aux changements climatiques, et la transformation de produits agricoles représentent des atouts. Tout un plaidoyer a été mis en branle pour une révision des statuts en vue de l'inclusion des jeunes au sein des coopératives et de leur implication dans les instances décisionnelles (mise en place des comités de suivi, surveillance, gestion, etc.)
- **Accès aux ressources** : Le projet a mis en place des activités de taille de régénération dans les parcelles cacaoyères pour créer des emplois temporaires avec un focus sur les jeunes à travers les postes de techniciens-nes et de brigadiers-ères. Ces activités donnent non seulement accès à des moyens financiers, mais facilitent également l'application de bonnes pratiques culturelles en lien à l'adaptation aux changements climatiques. Dans ce même objectif, de jeunes professionnels-les du milieu ont été recruté-es dans toutes les activités de collecte de données sur le terrain. À travers un fonds d'appui à la transformation plusieurs entreprises de jeunes ont été mises en place ou renforcées suite à un concours de plans d'affaires organisé pour des entreprises de transformation de produits agricoles.
- **Renforcement des capacités** : Afin que les jeunes soient aptes à prendre des initiatives et à mettre en œuvre des projets leur permettant de répondre concrètement aux problèmes auxquels ils sont confrontés, des séances de formation sur l'entrepreneuriat, l'agro-business ou la vente de services dans les chaînes de valeur du projet ou le secteur agricole ont été offertes. À travers les champs écoles paysans (CEP), les jeunes ont été formés sur des paquets technologiques notamment la régénération des parcelles cacaoyères incluant les techniques de taille pouvant contribuer à l'amélioration de l'absorption du carbone.
- **Participation et leadership** : Des activités de sensibilisation ont été menées à deux niveaux pour encourager la participation des jeunes dans les instances de décision des coopératives :
 - d'une part pour porter les jeunes à prendre conscience du rôle important à jouer dans les entreprises agricoles dont les coopératives, ainsi que sur les conséquences et opportunités liés aux CC ;
 - d'autre part des dirigeants des coopératives ont été sensibilisés pour modifier les statuts, afin de lever les barrières empêchant aux jeunes de s'impliquer dans la gestion et la modernisation des coopératives.
- **Création d'opportunités** : Pour soutenir la création d'activités génératrices de revenus (microentreprises) un appel public à participation au fonds d'appui à la transformation et commercialisation agro-alimentaire a été lancé permettant aux jeunes de soumettre les plans d'affaires de leur entreprise. Le projet AVETI a fourni un accompagnement à nombre d'entre eux pour l'élaboration de cet outil si important pour mieux structurer et développer leurs initiatives.

Résultats

L'expérience a conduit aux résultats suivants :

Participation des jeunes dans les coopératives et les CEP

Les modifications introduites dans les statuts des coopératives en faveur des jeunes ont eu pour effet :

- La représentation dans les conseils d'administration s'est améliorée, passant de 11.90% en 2021 à 18.37% en 2024 ;
- Les comités environnement mis en place au sein des coopératives avec l'appui du projet sont constitués majoritairement de jeunes, soit 69.70% ;
- Les CEP mis en place par le projet sont constitués de 26.44% de jeunes occupant des postes à responsabilité, soit dans le rôle de facilitateurs-trices (34.91% de jeunes), soit comme membres de comité de gestion (28.93% de jeunes).

Développement de savoir-faire dans la valorisation de déchets plastiques

Les jeunes, membres des comités d'environnement des coopératives, ont été formés sur les techniques de valorisation de déchets plastiques afin de réduire leur impact sur les CC. Ils sont capables de les utiliser pour la production de paniers, balais, valise, etc.

Création d'opportunités d'emplois pour les jeunes dans le secteur agricole

Les jeunes ont bénéficié de 37.63 % des emplois temporaires créées à partir des activités de taille de régénération dans les parcelles cacaoyères et la collecte de données dans le cadre du projet, ce qui leur permet d'avoir accès à certains moyens financiers. À travers les coopératives, les jeunes peuvent offrir des services agricoles notamment au niveau de la taille dans les parcelles de cacaoyers.

Accès des jeunes entrepreneur-e-s agricoles au crédit

Le projet AVETI a contribué financièrement à hauteur de 40% du montant des plans d'affaires présentés par 18 entreprises de jeunes, ce qui a permis à ces entreprises de faire financer les 60% restant à travers des mécanismes de prêts via des institutions financières locales et le Bureau de Crédit Agricole (BCA).

Renforcement des capacités des jeunes en matière de production agricole et de gestion d'entreprise

L'accompagnement en matière de renforcement des capacités a permis aux partenaires de terrain, notamment les jeunes, de développer des aptitudes leur permettant de fonctionner de manière autonome à la fin du projet.

En matière de production agricole, les principales thématiques sont :

- Techniques de plantation sur courbes de niveau dans les zones de pente ;
- Paillage ;
- Régénération des parcelles cacaoyères ;
- Production de plants saints d'ignames et de bananes.

Pour la gestion d'entreprise, on a retenu :

- Entrepreneuriat et marketing ;
- Gestion et comptabilité ;
- Redynamisation du mouvement coopératif.

Dans certaines coopératives, la gestion des entreprises, comme les pépinières ou les boutiques d'intrants agricoles (BIA), est confiée aux jeunes en vue de valoriser leur savoir-faire.

Facteurs de réussite

Des facteurs pouvant être considérés comme des éléments forts de l'approche jeunesse du projet sont :

- Le diagnostic conduisant à l'identification des problèmes des jeunes a permis une intervention adaptée à leurs besoins et réalités ;
- Le renforcement des capacités par la réalisation de formations portant sur des thématiques identifiées comme étant indispensables à la création d'entreprises et au développement du leadership des jeunes ;
- L'accompagnement des jeunes dans l'élaboration de plan d'affaires a facilité la création de micro-entreprises agricoles ;
- Le suivi et l'accompagnement des jeunes dans la mise en œuvre d'activités agricoles ou entrepreneuriales ont permis de compléter les formations et de les encourager dans leurs initiatives.

Leçons apprises

- La sensibilisation des acteurs et actrices sur les problèmes des jeunes et les réflexions sur les moyens de les résoudre se révèlent stratégiques en vue d'un changement de comportements ;
- Le manque d'engagement des jeunes dans les activités à caractère bénévole, même quand il s'agit du développement de leur communauté, joue un rôle dans la place qui leur est accordée ;
- La rétention des savoirs est très importantes. En effet, des jeunes ayant bénéficié de la formation de formateurs se déplacent, ce qui oblige à la reprise de certaines formations pour s'assurer de généraliser les techniques et les savoir-faire dans les zones cibles.

Recommandations

La stratégie jeunesse mise en œuvre dans le cadre du projet AVETI peut être reproduite dans d'autres milieux et dans d'autres situations, mais il faudra tenir compte des principaux facteurs de réussite susmentionnés et cela demande de suivre les étapes suivantes :

- Bonne connaissance du milieu ;
- Identification des défis et contraintes auxquels les jeunes sont confrontés ;
- Adaptation du contenu des formations avec les réalités socio-économiques et agricoles des zones d'origine des jeunes ;
- Lancement d'initiatives et de projets susceptibles de diversifier les revenus des jeunes et faciliter l'application des paquets techniques agricoles adaptés aux CC.

L'intégration des jeunes dans le secteur agricole est un processus long par rapport à la durée d'un projet, il faut par conséquent la prioriser dans la liste des actions à programmer en tout début de projet ou de quelques initiatives visant la mobilisation de la jeunesse.

TEMOIGNAGE

Le témoignage suivant vient de Gérard Honoré un jeune originaire de Dame-Marie:

« Jeune agronome bénéficiaire d'un stage de 3 mois dans le projet AVETI, j'ai eu l'opportunité de participer à l'évaluation de rendements des parcelles cacaoyères régénérées par le projet. Ce qui me satisfait de ce stage, c'est la stratégie du projet qui s'inscrit dans l'objectif de permettre aux jeunes d'acquérir de nombreuses compétences en les initiant aux réalités du terrain. Pour moi l'approche du projet concernant les jeunes peut être traduite en ces termes *« permettre aux jeunes d'expérimenter leurs capacités »*.

À côté du stage, j'ai également bénéficié dans le cadre des Champs Écoles Paysans (CEP), des formations pratiques sur les systèmes agroforestiers; les techniques de production de mesosets d'igname, de plants de bananiers sains par la méthode PIF; les bonnes pratiques agricoles comme la conservation des sols en pente, etc. qui sont autant d'outils pour s'adapter aux CC.

Des formations pour intégrer les équipes de brigadiers dans les activités de taille d'entretien dans les parcelles cacaoyères des producteurs et d'autres formations en entrepreneuriat réalisées par le projet m'ont permis de pouvoir offrir des services agricoles à d'autres producteurs et de créer également ma propre entreprise *Rassemblement pour promouvoir la production agricole et culturelle (RAPAC)* qui se spécialise dans la vente de plantules. »

